

Cérémonie des vœux 2024

Monsieur le Vice Président de Carcassonne Agglo,

Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines

Monsieur le Maire Honoraire

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux

Mesdames et messieurs les agents communaux

Mesdames et messieurs les présidents des associations

Mesdames et messieurs les enseignants

Mesdames et messieurs les commerçants et artisans

Chères Cauxoises, chers Cauxois, chers amis

A vous toutes et tous qui êtes présents ce soir, et au-delà à tous les habitants de notre commune, aux nouveaux arrivants, j'adresse mes salutations les plus chaleureuses et vous adresse dès à présent mes vœux pour une belle et douce année 2024

Permettez-moi avant toute chose, d'avoir une pensée pour tous ceux qui ne peuvent être là ce soir, empêchés, malades ou qui nous ont quittés cette année.

Une pensée particulière pour les familles d'Auguste Sablairoles, ancien secrétaire de mairie et de Marius Pupato, ancien garde municipal, qui, pendant de très nombreuses années, avec attention, bienveillance et disponibilité, furent au service de la commune et de ses habitants. Ils furent les chevilles ouvrières de notre village, je tenais à leur rendre hommage ce soir.

Ce moment à votre rencontre, reste, pour mon équipe et moi même, un moment privilégié pendant lequel nous allons décliner toutes les actions que nous avons mises en œuvre pour votre bien vivre et pour vous présenter celles à venir toujours dans cet esprit d'être au plus près de vos attentes.

Durant ces fêtes maintenant terminées, comme beaucoup d'entre vous, j'étais en famille et j'ai encore en mémoire l'intensité de ces moments de partage et de bonheur commun où l'on ressent l'attente, la surprise, le plaisir dans les yeux des enfants, grands ou petits, ... et j'ai du mal aujourd'hui à nous replonger tous dans la réalité difficile du monde qui nous entoure.

Nous ne pouvons pas faire abstraction du contexte international :

La guerre en Ukraine, que nous espérons courte, s'enlise dans un nouvel hiver meurtrier et gangrène les rapports de force internationaux.

Pire encore, le conflit israélo-palestinien, qui renaît, fracture le monde en deux camps qui paraissent irréconciliables.

La montée des extrémismes, dans les gouvernements, dans les peuples, fait perdre tout discernement face aux grands enjeux actuels.

Les Conférences mondiales sur le climat s'enchaînent, se ressemblent et ne semblent pas prendre la mesure des changements qui s'imposent.

C'est aujourd'hui et non demain, que nous faisons face aux pluies diluviennes, aux sécheresses et aux feux destructeurs. Même si, chacun à notre niveau, nous essayons d'apporter notre pierre à l'édifice de la transition écologique, est-ce que ce sera suffisant ?

Parallèlement, le contexte national n'est guère enthousiasmant

2023 fut une année bien éprouvante

une inflation galopante des produits alimentaires,

la hausse du coût de l'énergie,

toujours plus de précarité pour les familles.

Et à cela, on peut ajouter de plus en plus de difficultés pour se loger.

Dans cette atmosphère bien morose, les Maires sont de plus en plus souvent pris pour cible. Dans nos petites communes, ils représentent l'échelon de proximité, celui qui est le plus à même de comprendre les difficultés de ses concitoyens.

Mais malheureusement, malgré tous leurs efforts, leur détermination, leur pugnacité, leurs moyens d'action sont faibles, leur autonomie financière et fiscale réduite.

La mise en œuvre des politiques publiques est déléguée à nos collectivités sans leur allouer de nouveaux moyens, au risque d'alimenter toujours plus la défiance populaire.

Prenons pour exemple la loi Climat et Résilience d'Août 2021, avec la nécessaire transition écologique qui est certes un objectif essentiel que personne ne remet en cause, mais qui se traduit dans nos communes, par l'application de la fameuse loi ZAN (zéro artificialisation nette).

Cette loi ZAN est présentée comme un outil écologique mais en réalité elle s'inscrit dans une logique de reprise en main de l'urbanisation par l'État qui, depuis de nombreuses années lutte contre l'étalement urbain.

Or le moteur de l'installation des familles dans des villages ruraux c'est l'achat ou la construction d'une maison avec un bout de terrain.

Eh bien , on demande aux élus locaux de limiter la consommation d'espace pour préserver les terres agricoles, de prévoir une ouverture foncière pour l'urbanisation, diminuée de moitié par rapport au nombre d'hectares utilisés au cours des 10 années précédentes. On nous impose de « densifier »

Pour notre commune qui a maîtrisé le développement foncier tout au long du dernier PLU, cette loi va nous obliger à limiter fortement les futures zones d'extension urbaine.

Cependant, l'attractivité de notre commune est réelle, nous en avons pour preuve les très nombreuses demandes de locations ou d'achat de maisons qui arrivent au secrétariat de la Mairie

Comment allons-nous faire pour accueillir de nouveaux habitants et penser à leur « bien vivre ensemble »? Faudra-t-il construire en hauteur ? Diviser les grandes parcelles ?

Autant dire que l'équation va être difficile à résoudre pour notre conseil municipal dans l'élaboration du nouveau PLU

Sous couvert de lutter contre l'artificialisation des sols et ses conséquences au niveau environnemental, les maires se voient dessaisir d'une partie de leurs capacités à porter le développement de leurs communes.

Contre vents et marées, ici, à Caux et Sauzens notre engagement ne faiblit pas, nous restons optimistes et volontaires pour faire évoluer notre commune. Nous sommes déterminés à garantir le bien-être de nos concitoyens et à leur offrir un cadre de vie toujours plus agréable

C'est dans cet esprit que vos élus travaillent pour assurer un développement dynamique et harmonieux de notre territoire.

Nous associons à ce travail quotidien les agents communaux : les administratifs, Christian et Hélène , les techniques, Thierry, Adam et Michaël, les agents associés à l'école et au restaurant scolaire, Ornella, Émilie, Jennifer, Magali, et Fouzia.

Je tiens à les remercier publiquement et très sincèrement car Ils sont quotidiennement au contact et au service de la population.

Ils sont essentiels au bon fonctionnement de notre collectivité.

J'en viens maintenant au bilan des réalisations de cette année 2023 :

Des tracasseries et lenteurs administratives nous ont fait prendre du retard dans la réalisation de certains travaux, notamment pour le démarrage de la première tranche de rénovation du centre ancien du village.

Le diagnostic archéologique nécessaire avant toute intervention pour la démolition des vieilles remises a été réalisé cet été. Nous attendons avec impatience les conclusions et le rapport définitif pour pouvoir entamer la première tranche d'aménagement de la petite place au cœur du village

Les archéologues ont découvert, dans ces remises, plusieurs silos à grain enterrés et des boiseries datant du XV^e siècle.

L'aménagement de la placette avec la mise en valeur de ces éléments du patrimoine va être étudié.

Nous avons obtenu l'aide du Département, de la Région et attendons celle de l'Etat

- La révision de notre PLU est lancée : le bureau d'étude Urbadoc Badiane/Sire a réalisé un diagnostic de la commune. Le conseil municipal analyse ces données pour réfléchir sur les orientations et le développement souhaités pour les 10 années à venir en tenant compte de tous les paramètres et contraintes évoqués plus haut.

La population sera consultée et associée à l'élaboration de ce PLU:

Un registre d'observation est mis à disposition de la population au secrétariat de la mairie pour ceux qui souhaitent faire des demandes

- En 2023, pour assurer votre sécurité et pour remédier aux incivilités, nous avons remplacé les 2 caméras mobiles par 4 caméras fixes de vidéo protection : place, école, aire de loisirs, grand'rue près du jardin du labyrinthe
- Pour rester dans le domaine de la sécurité, nous avons régulièrement des retours d'habitants du village pour signaler la dangerosité du croisement dit de la croix du Cammas, croisement de la route de Montréal avec celle qui va de Caux à Lavalette.

Avec Mr le Maire de Lavalette, nous avons adressé un courrier conjoint à Mme la Présidente du Département pour signaler le danger que représente ce carrefour pour les habitants de Caux et pour ceux de Lavalette qui veulent se rendre à Carcassonne. Nous avons insisté sur le fait que le bus de ligne qui transporte nos collégiens et lycéens emprunte aussi ce carrefour.

Mme Chloé Danillon, vice-présidente du département, va suivre le dossier avec les services compétents.

- Toutes les armoires électriques qui pilotent l'éclairage public ont été mises aux normes et de nouveaux candélabres à Led ont remplacé les « boules » énergivores sur la place du moulin (école) et dans l'impasse de la Montagnette.

Des programmes annuels de rénovation de l'éclairage public sont réalisés avec l'aide financière du SYADEN. Le remplacement de tous ces candélabres associé à l'extinction des candélabres la nuit, a permis de réduire de manière très importante la consommation d'électricité

Il nous reste encore à remplacer quelques lampadaires à boule d'ici 2025

- Pour rester dans le domaine des réseaux, j'ai le plaisir de vous annoncer que les habitants de Sauzens ont désormais accès à la fibre, de même que ceux de l'impasse du figuier et les dernières maisons de l'avenue des bosquets. J'ai eu l'opportunité de rencontrer le nouveau directeur régional d'Orange auprès duquel j'ai plaidé notre cause. Mes demandes ont été entendues et les travaux réalisés rapidement.

- Nous avons programmé la réfection partielle de toitures sur des bâtiments publics: celle de la salle de l'Échauguette (judo) est terminée, suivront en février, la rénovation du toit du salon de coiffure et celui de la salle de peinture.
- Dans un souci d'économie d'énergie, nous avons changé la porte d'entrée de la Mairie qui laissait passer tous les courants d'air et nous avons réduit drastiquement l'utilisation de la chaudière à gaz (lundi)
- Concernant les économies d'énergie, je tiens à remercier tous les utilisateurs des bâtiments publics, en particulier les présidents d'associations qui ont sensibilisé leurs adhérents à utiliser avec parcimonie les appareils de chauffage afin de nous aider à limiter les dépenses en électricité et en gaz.
- Vous savez que l'école et le bien-être de nos enfants sont une priorité pour la municipalité aussi nous avons acquis des jeux extérieurs, du mobilier, un vidéo-projecteur.

La classe de Mr Ferrères a été entièrement repeinte par nos agents municipaux, nous avons remplacé le système de chauffage réversible de la classe de Mme Fernandez-Pelras et rénové la clôture de la cour

- Lors de l'élaboration du budget 2023, le conseil municipal a décidé de procéder à l'achat d'une mini-pelle avec remorque pour offrir une plus grande flexibilité à nos agents techniques dans la réalisation de divers travaux.

C'est un outil polyvalent qui rendra service lors des travaux de calibrage des fossés, lors des aménagements paysagers futurs .

- La réfection du chemin de Sauzens est terminée, les travaux du chemin de l'Écluse auraient dû commencer avant la fin de l'année 2023 mais ils ont été décalés à cause du froid, ils sont programmés dans les jours à venir
- Notre restaurant scolaire a été mis à l'honneur en 2023 car il est une référence depuis de nombreuses années

En effet , au mois de mai, le Cantin'tour a fait étape dans notre village. Des élus voisins, des cuisiniers et gestionnaires de restauration collective sont venus visiter nos locaux et ont partagé un repas-type préparé par notre cuisinière Magali aidée de Fouzia.

Au cours de l'été, 15 ados du village et de Villesèquelande ont participé au projet « 100 % gagnant, apprendre à mieux manger ». Encadrés par Magali et des animateurs du CIAS, ils ont préparé et servi un repas pour 50 convives. Ce fut un vrai succès.

Je tiens à remercier mon adjointe et présidente de l'association, Patricia Courset, ainsi que Magali et Fouzia pour la qualité de leur travail auprès de nos enfants et de nos aînés : nous distribuons de plus en plus de repas à domicile pour les personnes âgées ou malades. La municipalité met un point d'honneur à maintenir et à améliorer ce service solidaire et de proximité.

- Depuis quelques semaines, notre site internet a été repensé et modernisé pour vous permettre de retrouver de manière plus intuitive les informations que vous recherchez.

Je vous engage aussi à télécharger l'application gratuite Panneau Pocket pour recevoir en temps réel les notifications des actualités de notre village.

- Il est évident que l'attractivité d'une commune est intimement liée au dynamisme de ses associations. Notre tissu associatif est dense et nous avons eu le plaisir de voir renaître l'association de pétanque. Une jeune équipe a remis au goût du jour les concours hebdomadaires pendant l'été.

Nous devons les féliciter pour leur engagement et les encourager à poursuivre.

Notre aire de loisirs près du terrain de pétanque est très fréquentée, c'est devenu un lieu intergénérationnel : quel plaisir de voir enfants, jeunes et moins jeunes se retrouver autour du city stade, du terrain de tennis, du skate park pour passer un agréable moment.

Je souhaite aussi la bienvenue à l'association Grains d'ART qui a investi la maison éclusière, située sur notre commune, et désormais Maison des Arts et de la Nature qui propose des activités en lien avec les arts plastiques et l'environnement. Des animations ont été proposées aux élèves de notre école.

La Fête du mois de juillet sous le platane a connu un beau succès.

Cette réussite, nous la devons à nos associations et aux bénévoles du village qui ont organisé des activités pour proposer un programme varié à la population. Consciente de leur importance dans la vie du village, la municipalité est à l'écoute et apporte l'aide financière et matérielle nécessaire.

Je vous remercie tous très chaleureusement car sans vous rien ne pourrait se faire. Vous êtes les soutiens indispensables du conseil municipal qui, depuis de nombreuses années, joue le rôle d'un comité des fêtes, pour offrir ces moments festifs attendus par beaucoup d'entre nous.

Après ce bilan de l'année 2023, évoquons les projets pour 2024

Mais avant je voudrais dire un mot de notre salon de coiffure.

En effet, Pauline qui était installée depuis plus de 10 ans dans la commune nous a fait part en septembre de son souhait de cesser son activité. Consciente de l'importance de ce commerce de proximité, la municipalité a reçu avec un immense plaisir la proposition de reprise du salon par Mme Natacha Zimmer. Le salon de coiffure et esthétique est ouvert depuis le 1^{er} décembre dernier. Nous adressons tous nos vœux de réussite à ce beau projet.

Que va-t-il donc se passer en 2024 à Caux et Sauzens ?

- Le recensement de la population a démarré hier. Nos 2 agents recenseurs Jennifer et Gabriel, encadrés par Christian, sont au travail.

Il est préconisé de répondre au questionnaire par internet, de manière très précise, mais il est toujours possible de prendre rendez-vous avec un agent recenseur pour vous aider à compléter l'imprimé papier. Merci à Jennifer et Gabriel pour le sérieux avec lequel ils assument cette tâche.

Je tiens à préciser que les informations personnelles sont protégées, qu'elles ne sont communiquées ni à l'administration ni au fisc.

Les travaux

- Le remplacement des canalisations des réseaux d'Eaux usées et d'Eau potable a débuté dans le centre ancien. Ces travaux dureront environ 2 mois. La compétence Eau et assainissement est assurée par l'Agglo qui finance tous ces travaux d'amélioration des réseaux

- La croix du 13^e siècle inscrite sur la liste des Monuments Historiques a été restaurée et sera placée sur son socle d'origine dans l'ancien cimetière, la semaine prochaine. Cet élément de notre patrimoine inscrit tout le centre ancien dans le secteur soumis à la réglementation des Bâtiments de France, ce qui implique des contraintes dès que l'on engage des travaux de rénovation

- Dès que nous aurons le feu vert de l'INRAP pour la démolition des remises, nous engagerons la réhabilitation du cœur du village.

- Nous allons poursuivre l'étude de notre PLU.

Cette révision est un travail complexe, technique. Il s'agit d'un document de référence permettant de mieux organiser l'urbanisme et l'aménagement du territoire en fixant des règles d'utilisation des sols pour une durée d'environ 10 ans.

- Dans le cadre du Fonds vert mis en place par l'Etat, nous avons déposé un dossier de rénovation de l'éclairage public pour la Grand'rue, l'avenue Joseph Rives, le secteur de la rue des Genêts et de la rue des Cerisiers.

Le projet est accepté, nous espérons que les travaux pourront être réalisés dans le courant de cette année.

- Toujours pour l'éclairage public, cette fois avec l'aide financière du SYADEN, nous allons étendre le réseau rue des Genêts et avenue des Bosquets, de nouveaux candélabres seront installés

- Nous allons étudier la faisabilité de travaux de voiries dans des impasses et chemins divers

- Nous allons réfléchir et travailler sur le problème de la sécurité dans le village et aux abords de l'école. Les voitures roulent vite, ne s'arrêtent pas au stop.

La sécurité des enfants et des piétons n'est pas correctement assurée.

Un groupe de travail sera chargé de prévoir des aménagements que nous espérons pouvoir réaliser le plus rapidement possible.

- La société Orange va installer une antenne 5G sur un terrain privé

Cette antenne améliorera la couverture et la connectivité sur un large rayon de la commune.

- Nous envisageons de remplacer l'horloge électronique de l'église car elle se dérègle à la moindre coupure de courant
- Nous terminerons la clôture de la cour de l'école et la classe des CE1-CE2 de Mme Vieillefond sera repeinte par nos agents techniques

Environnement

- Depuis le 1^{er} janvier 2024, le compostage est devenu obligatoire: chacun doit trier ses biodéchets (déchets des jardins, et déchets alimentaires) afin qu'ils ne finissent pas avec les ordures ménagères.

A noter que cela ne veut toutefois pas dire que chaque habitant doit détenir son propre composteur.

Le COVALDEM 11 agit depuis 2014 par la mise à disposition de composteurs individuels et par la mise en service d'une station de compostage des déchets verts amenés en déchetterie.

Plusieurs solutions s'offrent à vous: un composteur individuel pour 30€

la location d'un petit broyeur domestique

Pour cela il faut se rapprocher du Covaldem.

L'Agglo a la compétence obligatoire de la gestion et de la valorisation des déchets.

- Nous entendons régulièrement dans les médias, qu'il faut créer des îlots de fraîcheur.

A Caux et Sauzens, nous en avons au moins 3, déjà aménagés: il s'agit de nos 3 beaux jardins, le jardin des puits près de l'école, le jardin que les enfants ont baptisé jardin du Labyrinthe, ancien cimetière et le jardin du curé derrière la Mairie. Chacun est différent. N'hésitez pas à vous y attarder, vous apprécierez leur généreux ombrage et la sérénité qui y règne.

Sur ces paroles bucoliques et avant de conclure, je voudrais remercier mes 4 adjoints pour leur soutien sans faille dans l'administration de notre commune ainsi que l'ensemble des élus du conseil municipal pour leur contribution à l'aboutissement de nos projets afin que chacun d'entre vous soit heureux de vivre à Caux et Sauzens.

Ma volonté, mon engagement, pour ce village qui m'a vue grandir et auquel je suis viscéralement attachée, c'est d'être au quotidien à votre écoute afin de comprendre vos attentes, vos exigences, pour mieux vous accompagner dans vos démarches, pour être à vos côtés dans la recherche d'un « mieux-vivre ».

Je souhaite retrouver, avec vous, l'esprit optimiste qui nous permettra d'avancer vers une année 2024 sereine et efficace.

Je souhaite retrouver, avec vous, une année 2024 plus démocratique, pacifique et tolérante.

Je souhaite retrouver avec vous une année 2024 plus solidaire, plus fraternelle envers les familles qui souffrent de la précarité.

Recevez donc, pour vous, vos familles et vos proches, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année.